

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2025

Le jeudi 1 mai, 2025 (18h30 à 21h00)

PROCÈS-VERBAL (AGA 2025)

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION 18h34
 - 1.1 Mot de Bienvenue ✓(SC)
 - 1.2 Reconnaissance du territoire ✓(SC)
 - 1.3 Déclaration de lutte contre le harcèlement ✓ (SC)
 - 1.3.1 Officière anti-harcèlement : Jocelyne Lapointe-Legault (cnu@feeso31.com)✓
2. FONCTIONNEMENT
 - 2.1 Présidence de l'AGA : Stéphane Coutu (Président/Agent de griefs • Unité 61) ✓
 - 2.2 Secrétaire de l'AGA : Valérie De Leon (Secrétaire • Unité 61) ✓
Sylvie Leblond-Laurin (Vice-Présidente • Unité 61) ✓
3. PRÉSENTATION DU CONSEIL EXÉCUTIF ET DES REPRÉSENTANTES PROVINCIAL ✓
(Sylvie LL, Valérie D, Jocelyne LL, Nicole R, Suzelle P) Nicole B du provincial)
4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (RoseC s'inquiète du temps pour autres discussion)
Proposé par : Jocelyne LL
Appuyé par : Sylvie Lalonde
Tous en faveur
5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AGA 2024
Proposé par : Carine Joyce
Appuyé par : Florence Rochon
Tous en faveur
6. RAPPORTS :
 - 6.1 Membre liaison Provincial : Roxanne Beauchamp
-importance de remettre à jour votre adresses courriel au niveau provincial, préparation prochaines négos à venir, changement au PC, remplir le sondage de RAEO
 - 6.2 Président de l'Unité 61 : Stéphane Coutu ✓ remerciements CE et présidence d'autres unités, rapport d'incident svp les remplir c'est un devoir, CP discute du besoin de trouver des solutions, dotation EES (MÉD), Rotation dans les écoles, questionnaires envoyés SVP les remplir, liste de préférence
 - JA- non qualifié en poste?
 - R.C- gardes, minutages, enlève des minutes pédago avec nos élèves. Coffre accès à des PEI, plans...
 - FST-J : au-delà de 60 PEI au centre de soutien...diff de trouver des élèves par période / horaire
 - SR : inclusion, moins inclus, perçu moins important
 - 6.3 Vice-Présidente : Sylvie Leblond-Laurin ✓
 - 6.4 Chef Négociatrice : Jocelyne Lapointe-Legault ✓
 - 6.5 ## (20h00) Trésorière : Suzelle Perreault ✓
-FTE baisse (2023-24 une année en arrière) donc moins d'argent

-libération du président \$ augmente trois

6.5.1 Bilan financier 2024-2025 (voir annexe 1)

6.5.2 Budget provisoire 2025-2026 (voir annexe 2)

Proposé par : Roch Lebuis

Appuyé par : Sylvie Rayner

Tous en faveur

7. MODIFICATIONS AUX STATUTS ET RÈGLEMENTS

nous avons 31 membres en droit de vote 67%= 21 51%= 16

R001	R002	R003	R004	R006	R007	R008	R009	R010
Accepté 100%	Accepté 100%	Accepté 100%	Accepté 100%	Accepté 100%	Accepté 100%	Accepté 100%	Accepté 100%	Accepté 100%
R011	R012	R013	R014	R015	R016	R017	R018	R019
Accepté 100%	Accepté 100%	Accepté 100%	Accepté 100%	Accepté 100%	Accepté 100%	Accepté 100%	Accepté 100%	Accepté 100%
R020	R021	R022	R023	R024	R025	R026		
Accepté 100%	Accepté 100%	Accepté 100%	Accepté 100%	Accepté 100%	Accepté 100%	Accepté 100%		

8. MISE À JOUR...négociation Article 12 (dotation) ✓

Comité paritaire : discussion continue

Courriel d'information sur dotation est sortie regarder vos courriels

9. RECONNAISSANCE ET RETRAITES

- Lise Gervais, Hélène Vachon, Odette Hillard, Nicole Lagrandeur, Lise Lachapelle, Hélène Sauvé-Dubois
Micheline Gingres, Lucie Pharand, Chantal Corriveau

10. AUTRES / QUESTIONS...

-avons-nous le droit de faire des supervisions sans la présence d'enseignant?

-protections du membre : si la direction de donne une directive, tu es protégé par ta direction. Si tu ne te sens pas protéger parle à ton superviseur, tu peux partager tes inquiétudes... tu ne peux pas refuser

Communiquer avec le président.

-courriel du président (vérifier votre spam) certains membres d'accord pour dépenser des fonds pour envoyer des textos.

11. REMISE DE PRIX DE PARTICIPATION

- premier prix : kayak - Manon Gagnon
- deuxième prix : Respect et film – Chantal Robillard CND
- Troisième prix : speaker Bose : Sylvie Rayner (NDH)
- Quatrième prix : tasse café Yeti : Francine St-Jean (CND)
- Cinquième prix : kit d'auto : Joanne Allen

12. ## (21h00) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE (21h 05)

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION !!!

DÉCLARATION DE RECONNAISSANCE DES TERRES ANCESTRALES

En guise de respect à tous les peuples autochtones, nous tenons à souligner en ce début de réunion que nous nous retrouvons sur le territoire désigné dans le traité Robinson-Huron de 1850. Les terres ancestrales sur lesquelles nous sommes rassemblées font parties des territoires traditionnels des Premières Nations Atikameksheng, Anishinawbek et Wahnapiatae, et sachez que nous en sommes très reconnaissant.

Meegwetch

DÉCLARATION DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT

Un membre d'OSSTF/FEESO a le droit à un milieu de travail et syndical équitable et exempt des effets destructifs de la discrimination et du harcèlement. Une personne qui pense être victime de harcèlement ou d'intimidation doit être capable de réagir et doit savoir que ses préoccupations seront abordées immédiatement, conformément aux politiques et procédures d'OSSTF/FEÉSO qui sont affichées sur le site Web provincial.

L'agente de lutte contre le harcèlement pour cette réunion est :

Jocelyne Lapointe-Legault : cnu61@feeso31.com

QUESTIONS:

Angèle A : Il fut un temps où l'on nous disait que nous ne pouvions pas être avec des élèves sans la présence d'une enseignante. Est-ce que cette règle est toujours en vigueur ? Réponse : Vous avez absolument le droit d'être seul en sortie avec vos élèves. Confirmez par le Conseil! Q : Ceci a changé sans nos connaissances...comment?